

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 47 (1911)

Heft: 7

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

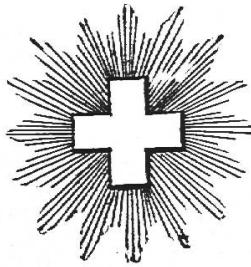
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N^o 7.



LAUSANNE

18 février 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE: *Lettre de Paris.* — *Revue d'Allemagne.* — *Chronique scolaire: Vaud. Jura bernois.* — PARTIE PRATIQUE: *Leçons de choses.* — *Dictées.* — *Rédaction.* — *Orthographe d'usage.* — *Calcul oral.* — *Arithmétique.* — *Variété.*

LETTRE DE PARIS

J'ai dû si souvent, dans mes lettres, vous parler de « politique, » que vous avez peut-être fini par croire que les instituteurs français n'étaient occupés que de politique, ou tout au moins faisaient passer la politique avant leurs obligations professionnelles. Ce serait une opinion bien injuste et bien fausse, comme est fausse toute généralisation fondée sur un petit nombre de cas exceptionnels. La vérité est que la plupart de nos maîtres et maîtresses d'école s'accusent fort consciencieusement de leurs devoirs et que même beaucoup d'entre eux se passionnent pour la pédagogie. J'en pourrais fournir cent et cent preuves. Rapports et confidences d'inspecteurs, communications envoyées aux journaux scolaires par leurs abonnés, bulletins d'associations avec leurs comptes-rendus de réunions corporatives, de conférences, de discussions, de leçons d'essai où l'expérience acquise est mise en commun, observations de nature diverse qu'il m'est possible à moi-même de faire dans le milieu parisien : autant de sources où je pourrais puiser les documents à pleines mains pour mettre au jour le double esprit de dévouement et de progrès qui anime la grande armée des primaires et devrait les rendre respectables aux yeux, je ne dirai pas seulement des ennemis de la cause qu'ils servent, mais aussi de certains universitaires pleins de morgue qui s'autorisent d'une culture supérieure pour les tenir publiquement en mépris.

Que cet esprit soit saisi dans sa pleine activité par un étranger compétent et désintéressé, partant impartial, qui en dise ouvertement le bien qu'il en pense; un tel témoignage, outre le contentement mêlé de fierté qu'il nous donne, vaut que nous en fassions singulièrement état pour l'opposer au dénigrement haineux des uns, au dédain mal éclairé des autres, et pour essayer de faire rendre aux bons ouvriers de l'éducation populaire la justice qui leur est due.

Or c'est le cas d'une appréciation très élogieuse que j'ai eu le plaisir de lire, il y a quelques semaines, dans l'*Ecole nationale*, revue pédagogique belge, sous la signature A. Eggermont. — Ce jugement se rencontre dans une très intéressante étude sur l'Exposition de Bruxelles envisagée au point de vue scolaire. Venant à parler de la France, dont la section d'éducation et d'enseignement était d'ailleurs assez exiguë, comparativement à celle d'autres pays, M. Eggermont se dit frappé de l'application intelligente et ingénieuse qu'apportent nos instituteurs à exercer chez leurs élèves l'*esprit d'observation*. Il se plaît à relever des travaux originaux, soit de maîtres, soit d'enfants, provenant de modestes écoles de campagne disséminées aux quatre coins du territoire, travaux dont chacun dénote chez le maître ou la maîtresse chargée de la classe une pensée personnelle, une vue éducative raisonnée, une imagination employée à l'invention de procédés efficaces, en un mot une vie intellectuelle s'alimentant et se dépensant à la fois dans l'accomplissement zélé et heureux de la tâche professionnelle.

Par exemple les quelques notes qu'il tire du « cahier d'observations journalières, » tenu par une petite écolière dauphinoise, en disent long sur l'habileté de l'institutrice à mettre en éveil et à guider dans le choix de ses objets l'attention enfantine, si indifférente, en général, à la valeur significative des faits sur lesquels elle se porte.

De même le plan d'enseignement agricole imaginé par tel instituteur campagnard pour lier ensemble leçons et pratique de telle sorte que toujours la théorie sorte de l'expérience et y ramène, — ou bien encore l'art avec lequel d'autres font de la botanique une étude vivante et passionnante, au plus haut point révélatrice du réel et excitatrice des facultés d'investigation, — ces choses et d'autre chose.

tres encore montrent bien que notre enseignement populaire s'efforce à devenir une culture, — oh ! modeste, nécessairement, mais non méprisable, — et à le devenir dans le sens d'une préparation de l'enfant à vivre plus intelligemment et plus sympathiquement la vie que sa condition lui assigne.

Ce besoin de prendre leur besogne au sérieux et de s'y attacher en même temps par le cœur et par l'esprit, cette ambition d'être des éducateurs et cette application constante à en rechercher les moyens, ces vertus, pour les appeler par leur véritable nom, qui, sans doute, n'ont pas manqué à tous les anciens maîtres, mais qui tendent visiblement à se propager et à se fortifier chez ceux d'aujourd'hui, il serait équitable, — c'est mon ferme avis, — d'en faire remonter pour une bonne part le mérite à nos écoles normales, tant et si injustement décriées depuis dix ou quinze ans par des gens qui les jugent du dehors et les condamnent sans les connaître, à ces écoles normales, pierre angulaire de l'édifice, que certains proposent d'abolir pour envoyer les futurs instituteurs s'instruire dans les lycées. S'instruire, passe encore; mais se former! mais faire l'apprentissage des qualités intellectuelles et morales, de l'habileté pratique et du dévouement inventif qu'exige la difficile et l'absorbante fonction de maître primaire! Est-ce qu'il n'y a pas un abîme entre fabriquer un bachelier et former un instituteur?

Le rapporteur à la Chambre du budget de l'Instruction publique pour 1911, M. le député Steeg, en est, lui, bien convaincu, et le passage de son rapport qui exprime son opinion sur les écoles normales nous affermit dans l'espoir que celles-ci ne seront pas sacrifiées par la représentation républicaine. Voici l'analyse de ce passage telle que je la trouve dans le *Volume* du 28 janvier :

« Nos écoles normales d'instituteurs et d'institutrices sont pleines de vie et d'avenir; leur suppression, en chargeant soit les lycées, soit les universités de préparer les instituteurs, serait une dangereuse aventure; les maîtres et maîtresses de nos écoles primaires doivent avoir une idée haute et forte de leurs devoirs envers les familles, envers les enfants et envers l'Etat, et ne peuvent recevoir l'éducation qui leur convient que dans des établissements, toujours susceptibles d'ailleurs d'être perfectionnés, spécialement consacrés à l'œuvre de l'éducation populaire. »

H. MOSSIER.

REVUE D'ALLEMAGNE

Les efforts faits en Allemagne pour combattre la *criminalité juvénile* commencent à être couronnés de succès. De 55 211 en 1907, le nombre des condamnés âgés de moins de 18 ans est descendu à 54 074 en 1908 et à 49 703 en 1909. La diminution a donc été de 8,1 % pour l'année 1909, tandis qu'elle n'a été que de 0,8 % pour la criminalité générale.

L'année passée, la *Prusse* comptait 719 établissements d'instruction supérieure (contre 556 en 1901), dont 243 écoles officielles et 466 particulières. Les dépenses totales se sont élevées à 74 millions de marks ; 35 millions ont été couverts par les contributions scolaires et les intérêts des capitaux. Pour combler le déficit, l'Etat a payé 14 millions et les villes ont dû prendre à leur charge les 25 millions qui restaient. Leurs dépenses ont augmenté dans une proportion plus forte que celle de l'Etat. Le nombre des élèves était de 220 959 au printemps 1910, ce qui correspond à une augmentation de 41 % pendant la première décennie du siècle (augmentation de la population, 15 %).

La *réorganisation de l'enseignement destiné aux jeunes filles*, dont les grandes lignes ont été publiées par *l'Éducateur*, a fait naître beaucoup de mécontentement dans les rangs des professeurs. Ils réclament surtout contre le paragraphe de la loi qui accorde aux institutrices une place prépondérante dans l'éducation de la jeune fille et contre celui qui leur confère les mêmes droits au sujet de la nomination au poste de directrice. Une pétition couverte de nombreuses signatures demande au ministre des Cultes de prendre des mesures propres à éviter que les instituteurs soient placés sous la direction d'une de leurs collègues.

Charlottenbourg marche avec *Mannheim* à la tête des villes allemandes pour toutes les œuvres scolaires. Depuis quelques années déjà, elle a introduit le système des classes d'avancement destinées aux enfants arriérés, qui parcourent en 18 mois le programme d'une année d'une classe normale. Elle avait aussi décidé la création de classes destinées aux élèves dont l'intelligence dépassait celle de la moyenne et voulait leur faire parcourir un programme plus élevé. Ces élèves devaient en particulier recevoir des leçons de français. Mais le ministre des Cultes a refusé sa sanction, alléguant que ce programme empiétait sur celui des écoles secondaires.

Depuis le printemps passé, le *Wurtemberg* possède une nouvelle *Loi sur l'instruction populaire*, qui réalise des progrès très sensibles sur sa devancière et qui contribuera beaucoup à éléver le niveau du corps enseignant et celui de l'instruction primaire. Un des effets les plus immédiats de la loi a été la suppression des classes comptant plus de 90 élèves et la réorganisation des écoles à deux classes avec plus de 150 élèves. Cette mesure nécessitait la création de 357 nouvelles places, dont on n'a pu ouvrir que 60, par suite du manque d'instituteurs. Pour parer à ce dernier, les autorités ont dû créer, à *Stuttgart*, un cours extraordinaire de trois ans, équivalent à une école normale. Il est fréquenté par 36 jeunes gens de 15-17 ans (130 s'étaient présentés), de toutes les parties du royaume, qui reçoivent les mêmes subsides que les élèves des écoles normales. Ce qui les distingue de ceux-ci, c'est le fait qu'ils ne sortent pas de l'école primaire ou d'une école préparatoire, mais ont acquis leur culture générale dans une école

réale ou dans un gymnase. Ce fait constitue une innovation très importante. S'il devait se généraliser, il modifierait complètement les bases du recrutement du corps enseignant primaire. La nouvelle loi scolaire contient des dispositions intéressantes au sujet des punitions. Les pensums ne seront donnés que pour punir des cas de paresse et d'inattention, et encore le maître devra-t-il tenir compte de la capacité de travail de l'élève et du temps dont il dispose. Il est interdit de les faire faire entre l'école du matin et celle de l'après-midi. Si un élève est obligé à se tenir debout devant la classe, cette punition ne devra jamais dépasser la durée de 15 minutes. Les arrêts doivent être subis dans la salle d'école et ne pas dépasser une demi-heure pour les élèves âgés de moins de 10 ans, ni, dans la règle, une heure pour les autres. Ce n'est qu'exceptionnellement que le maître sera autorisé à chasser un élève de la leçon. Les arrêts de rigueur enfin ne peuvent être infligés qu'à des élèves âgés de plus de 12 ans ; ils ne dépasseront jamais la durée de 12 heures et devront être terminés à 9 h. du soir, en été, et à 6 h. en hiver. Tous les arrêts doivent être dûment surveillés. Les autorités supérieures peuvent enlever le droit de punition à un maître qui en abuserait.

Le ministre prussien des Cultes a aussi pris un arrêté concernant les punitions corporelles. Les maîtres ont le droit d'y recourir, mais doivent en user avec beaucoup de prudence afin de ne pas nuire à la santé des élèves.

Presque toutes les grandes villes allemandes ont aussi engagé la *lutte contre les mauvaises lectures*. Le sénat de la ville libre de Hambourg, par exemple, a alloué un subside de 5000 marks à la Société qui s'est fondée dans ce but. A Munich, un prix de 1000 marks a récompensé la meilleure réponse à la question : « Comment peut-on intéresser le peuple à une bonne littérature ? » Y.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. **Lausanne.** On nous transmet l'article suivant que nous nous empessons de publier, d'autant plus qu'il répare une omission bien involontaire de notre part.

H. Gz.

« Dernièrement, nos journaux quotidiens annonçaient qu'une gratification avait été accordée à plusieurs institutrices ayant trente ans de service dans la commune de Lausanne. Nous avons applaudi de tout cœur à ce témoignage de reconnaissance et nous félicitons la Direction des écoles de cette généreuse idée. Cette manifestation nous a fait souvenir, un peu tard il est vrai, qu'une institutrice de valeur venait de quitter la direction d'une des classes de Lausanne, à partir du 1^{er} novembre dernier.

« Nous voulons parler de Mlle Marie Porchet qui prenait sa retraite après plus de 40 ans de service.

« Diplômée en avril 1870, elle était appelée, en juin de la même année, à la direction de la 1^{re} classe des filles de Pully, qu'elle dirigea avec distinction jusqu'en 1876. Une de ses anciennes élèves, aujourd'hui mère de famille, nous disait il n'y a pas longtemps combien son départ avait laissé de regrets dans cette localité. « — Je ne suis pas la seule, ajouta-t-elle, à penser encore à notre bonne

maîtresse. Elle ne nous enseignait pas seulement la grammaire, l'arithmétique, la géographie ; mais, par sa bonté, sa droiture, son exemple, elle nous a appris ce que doit être une jeune fille tout d'abord, puis une mère de famille ensuite. Nous aimons parfois, entre anciennes élèves, à rappeler le souvenir de la brave demoiselle Porchet. Elle était réellement une éducatrice. »

« En 1886, après un examen, car ils étaient obligatoires à cette époque, Mlle Marie Porchet fut appelée à diriger l'une des classes du chef-lieu où elle a enseigné pendant environ un quart de siècle. Ici encore, ses services ont été très appréciés. Les parents n'ont eu qu'à se louer de l'heureuse influence qu'elle exerçait sur leurs enfants.

« Mlle Marie Porchet était la conscience même. Elle mettait tout son zèle, toute son activité à l'accomplissement de sa tâche. Toujours vaillante, elle n'a pris sa retraite que lorsque des maux de gorge l'obligèrent à prendre du repos.

« Bonne autant que modeste, cette institutrice n'a eu que des relations d'affection avec ses nombreuses collègues qui, toutes, l'aimaient pour sa bienveillance et sa droiture.

« Ses élèves, ses collègues, la Direction des écoles ont tenu à lui laisser les marques d'une réelle sympathie en lui offrant divers cadeaux.

« Après une carrière si bien remplie et toute de devoir, nous souhaitons à Mlle Marie Porchet le rétablissement complet de sa santé, afin qu'elle puisse jouir longtemps encore d'un repos qu'elle mérite à tous égards.

« Tel est notre meilleur voeu. »

X.

Vallorbe. — La commune de Vallorbe, dont la population s'accroît si rapidement depuis quelques années, va édifier un grand bâtiment scolaire au lieu dit *Sur la ville*. Cette nouvelle école aura dix-huit classes, plus une demi-douzaine de salles destinées à la bibliothèque et aux collections, à l'enseignement du dessin, de la couture, des travaux professionnels, etc.

H. Gz.

* * * **L'Exposition** se rapportant à l'éducation en Suède a attiré dans le bâtiment des Ecoles normales de nombreux visiteurs qui ont été vivement intéressés par les photographies, plans de bâtiments d'écoles, tableaux concernant les divers enseignements, en particulier l'économie domestique et la gymnastique. Tout ce qui touche à l'hygiène de l'enfance a préoccupé les pédagogues suédois : carie dentaire, avec cliniques spéciales pour les écoles, déformations de la vue ou de la taille résultant d'une tenue défectueuse ; colonies alpines correspondant à nos colonies de vacances, mais étendues et développées ; types divers d'écoles ménagères perfectionnées ; tout cela, dans des photographies remarquables de netteté, prouve à l'évidence qu'on voulait à l'éducation physique dans ce pays une sollicitude attentive. Evidemment Stockholm, la capitale, Upsal, la vieille ville universitaire occupent les places d'honneur dans cette exhibition, mais tout porte à croire que les idées de progrès ont pénétré la masse du pays. En fait de gymnastique, de développement et d'enseignement ménager, de travail manuel, nous avons beaucoup à apprendre de la Suède et on peut dire sans exagération qu'en ce domaine c'est du Nord que vient la lumière.

Outre cela, on pouvait admirer une superbe collection de grands tableaux co-

loriés servant à la fois de décoration de la salle d'école et d'études pour leçons de choses ou d'histoire biblique. Parmi ces derniers, signalons : Joseph vendu par ses frères, Héli et le petit Samuel, Moïse sauvé des eaux, Ruth et Boaz, dans un cadre poétique, d'un coloris et d'un réalisme de bon aloi. Remarqué également des tableaux d'ensemble sur la forêt, le fjord scandinave, les poissons, les oiseaux, la ferme suédoise, un joli tableau montrant un cheval et un moineau dans un dialogue vivant d'expression, des corbeaux et des renards, lièvres du Nord, la vie du paysan et du pêcheur rendue avec une intensité de poésie et de réalité qui nous fait envier pour nos classes une décoration semblable.

Après avoir fait le tour de l'exposition suédoise, le visiteur intéressé et émerveillé jetait volontiers un coup d'œil sur les livres et publications exposés dans la même salle par la Commission de lecture de la Société pédagogique romande. Il y avait là un choix très varié et judicieux des ouvrages recommandés aux bibliothèques scolaires sur lesquels le Bulletin renseigne périodiquement nos lecteurs et les guide dans leur choix. On ne peut que féliciter la Commission d'avoir organisé cette exposition et lui demander de la renouveler aussi souvent qu'elle le pourra.

H. GAILLOZ.

JURA BERNOIS (Retardée). — Synode des instituteurs de Courtelary.
— Il s'est réuni le 28 décembre, sous la présidence de M. Chausse, instituteur à Pery et a été bien fréquenté.

M. le Dr Joss-Mathey, de Tramelan, a fait une conférence instructive et intéressante sur l'alcoolisme. « Pendant près de deux heures, dit un correspondant du *Démocrate*, l'honorable conférencier s'est attaché à montrer quel terrible ennemi nous avons dans l'alcool et quels effrayants ravages il peut faire dans le corps humain. Ah ! que ces pauvres enfants victimes de l'intempérance de leurs parents sont à plaindre ! Et comme les mères de famille, si fières de leurs bébés, rejettentraient avec dégoût le verre de vin ou la chope qu'on leur tend si elles savaient le poison qui guette leurs chérubins. Quant aux jeunes filles, elles y regarderaient à cent fois avant d'épouser le jeune homme qui aime à lever le coude ! Sans l'alcool, que de ménages heureux, que de maladies évitées, que d'enfants robustes et en santé !... »

M. le Dr Joss a le ferme espoir qu'un jour viendra où l'enseignement antialcoolique sera obligatoire dans les écoles. En attendant, il recommande au corps enseignant de profiter de toutes les occasions pour faire comprendre aux élèves que l'alcool n'est pas indispensable à la vie et qu'il faut le refuser, sous quelque forme que ce soit. Agissons d'après notre conscience et notre intime conviction, dit en terminant l'aimable conférencier, qui recueille de chaleureux applaudissements. »

Lutte contre l'alcoolisme. — La Direction de l'intérieur du canton de Berne, avec le concours des préfets, des autorités locales, des curés et pasteurs, du corps enseignant engage les cabaretiers et aubergistes à ne plus vendre, dans leurs établissements, ni eau-de-vie, ni liqueurs imitation. Quand tous les aubergistes d'un village renoncent à la vente du schnaps, la patente est réduite. Dans douze communes du district de Porrentruy, deux de Delémont et trois de Moutier, on ne trouve plus d'eau-de-vie dans les pintes et cabarets.

*** **La mutualité scolaire de Delémont.** — La quatrième assemblée générale de la Société de secours mutuels et d'épargne *La Jeunesse Prévoyante La Ruche* a eu lieu dimanche, 8 janvier, au Château de Delémont, sous la présidence de M. Jos. Guéniat, instituteur.

Fondée le 27 février 1907, la Mutualité a commencé à fonctionner dès le 1^{er} avril de la même année avec 394 membres, répartis entre les communes de Delémont, Courtételle, Soyhières et Courroux. Les résultats du premier exercice ont été très satisfaisants, puisqu'avec la cotisation de 15 centimes par semaine, soit $\frac{8}{15}$ pour le fonds maladie et $\frac{7}{15}$ pour le fonds commun d'épargne, il a été payé dans le courant de cette première année 20 cas de maladie pour la somme de 251 fr. 80.

En 1910, ont été reçus 94 nouveaux membres et 38 sont sortis. Il leur a été remboursé le montant de leur épargne par fr. 420.85. Pendant l'exercice, la Mutualité a payé 84 indemnités de maladie par fr. 1106.60, soit une moyenne de fr. 12.16 par cas. La plus faible indemnité a été de fr. 4, ce qui représente 5 jours de maladie et la plus forte de fr. 39.80, soit 31 jour à 80 centimes et 30 jours à 50 centimes. Les indemnités payées jusqu'à ce jour se montent à la somme de fr. 2544.25.

Au 1^{er} janvier 1911, l'association compte 319 membres, soit 242 pour Delémont, 53 pour Courtételle et 24 pour Soyhières. Courroux ne compte plus de membres depuis 1908. A ce jour le fonds de réserve est de fr. 602.85 ; le fonds maladie de fr. 893.26, soit un total de fr. 1496.11. Le fonds commun d'épargne est de fr. 3516.83.

L'assemblée de dimanche a accepté à l'unanimité les comptes de 1910 et décharge a été donnée au caissier, M. Jules Rérat, instituteur.

*** **Inspecteurs primaires.** — Les inspecteurs primaires bernois ont été réélus le 28 décembre pour une nouvelle période de quatre ans.

*** **Examens du brevet secondaire.** — Ils auront lieu du 20 au 23 mars prochain à Porrentruy. Délai d'inscription, 1^{er} février. H. GOBAT.

Reçu: O. Caillon, *Dictionnaire étymologique des écoliers français*. En demandant cet ouvrage directement à l'éditeur, M. Plotier, à La Motte-Servolex (Savoie), on l'obtient au prix de fr. 2.50.

De l'enseignement pédagogique dans le canton de Neuchâtel. Son histoire. — Son état actuel. — Sa réorganisation. — Neuchâtel, Imprimerie Rossier, 1911.

Die Reformation der nationalen Erziehung, von Rudolph Lämmel, Direktor des Zürcher Reform-Gymnasiums, Zürich, chez Speidel 1910.

Wilk, Dr E. Das Rechnen der Volkschule, Lehrerhefte 1 u 2 geb. (2 M. u 1.50. M).

Wilk, Dr E. Das Rechnen der Volkschule, Schülerhefte 1. 2. 3. 4. Pr. je 0,30 M Verlag Bleyl u. Kämmerer, Dresden.

PARTIE PRATIQUE

Degré intermédiaire.

LEÇON DE CHOSES

La fourmi.

Introduction. — Demander aux enfants quels sont les animaux ou insectes dont la demeure les a intéressés.

Matériel d'intuition. — Un tableau de la fourmi et de la fourmilière. Dessin au tableau d'une fourmi grossie. Examen sur place d'une fourmilière.

Description. — La fourmi a le corps divisé en trois parties : la tête, le thorax et l'abdomen ; l'abdomen est la partie la plus volumineuse. La tête est triangulaire ; elle porte les antennes, des yeux ronds et à facettes ; la bouche est faite pour sucer. La fourmi est petite, le thorax est rétréci. Elle a deux paires d'ailes et trois paires de pattes ; l'abdomen est annelé. Les fourmis mâles et femelles sont seules ailées ; les ailes sont membraneuses et transparentes.

Habitat des fourmis. — La demeure des fourmis s'appelle *fourmilière*. C'est un nid énorme creusé dans le sol et formé à l'extérieur d'un *dôme* fait avec des brindilles, de la terre, des débris de végétaux et des aiguilles de sapin. L'intérieur est divisé en chambres, étagées les unes au-dessus des autres ; entre elles sont de nombreux couloirs, débouchant hors du nid. Les chambres sont habitées par les fourmis ou servent pour les œufs et les provisions.

La fourmilière est une merveille de construction et constitue un grand travail. Certaines fourmis maîtrisent un nid en terre gâchée. Quelques espèces vivent côte à côte dans une même demeure.

Nourriture des fourmis. — Elles se nourrissent essentiellement de matières sucrées : sèves, jus de fruits, miel des fleurs, liqueur de pucerons qu'elles élèvent dans leur demeure ou qu'elles vont chasser sur les arbres. Elles détruisent passablement d'insectes nuisibles. Par contre, elles causent de sérieux dégâts aux plantes, aux fruits, aux aliments, aux confitures. Il est difficile de les détruire et de s'en débarrasser. Elles s'attaquent aux larves d'insectes, aux cloportes, aux blattes, etc.

La fourmi n'a pas de *tarière*, mais elle secrète un liquide toxique appelé *acide formique*.

Organisation des fourmis. — Les fourmis sont sociables ; elles vivent en colonies ; les représentants sont les *ouvrières* ou *fourmis neutres*, les *mâles* et les *femelles*. Les mâles ne vivent pas longtemps ; les femelles volent quelques heures, puis elles sont dépoillées de leurs ailes et entraînées dans la fourmilière pour y pondre. Les ouvrières construisent la demeure ; elles s'occupent en outre de l'élevage et de l'alimentation des larves ; elles veillent à la sûreté et à la défense de la colonie. Les fourmis se comprennent, s'aident, et mettent leurs forces en commun. Elles sont très intelligentes. Les œufs éclosent au printemps.

Combats de fourmis. — Ces insectes sont d'humeur belliqueuse. Ils se livrent des combats acharnés dans le but d'avoir des esclaves qui feront le travail des ouvrières. Les fourmis se rendent au combat en *processions* que l'on peut voir.

au travers des routes et des chemins. Elles s'attaquent souvent aussi à des ennemis beaucoup plus gros qu'elles.

Caractères spéciaux. — Les fourmis aiment le jeu ; elles se font soigner par les esclaves. Elles n'aiment pas la vive lumière ; leur ouïe est peu développée, par contre, elles ont un bon odorat et une bonne mémoire ; elles reconnaissent très bien leurs amis et tuent les étrangers.

Famille. — La fourmi est un *hyménoptère* aux ailes membraneuses et transparentes. Ses parents sont : l'abeille, la guêpe et le frelon.

Vocabulaire. — La membrane, annelé, l'abdomen, transparent, le dôme, la fourmilière, le couloir, la sève, le jus, le puceron, le cloporte, le cafard, la tarière, l'acide formique, l'essaimage, belliqueux, l'hyménoptère, le frelon, la guêpe.

Etude du suffixe ière. — La fourmilière, la batelière, la chancelière, la poissonnière, la pépinière, la fruitière, la genouillière, l'oeillière, la cordelière, la sommelière, la meunière, la vivandière, la cuisinière, la tabatière, la souricière, la ratière, la poivrière, la salière, la saucière, la cafetièrre, la rivière.

Etude du suffixe ille. — L'aiguille, la cheville, l'anguille, la chenille, la charmille, la famille, la sébille, la vanille, la mantille, la camomille, la vétille.

Récitation. — Fables à choisir : La cigale et la fourmi, la colombe et la fourmi, la fourmi et l'abeille.

Lecture. — Les petites bêtes nuisibles, les petites bêtes utiles (Dupraz et Bonjour).

Compositions. — Une fourmilière. — Organisation des fourmis. — L'union fait la force. — L'armoire envahie. — La fourmi et les fruits. A. DUMUID.

Degrés intermédiaire et supérieur.

DICTÉES

Les fourmis.

Les fourmis sont sans doute les animaux les plus intelligents qui existent actuellement. Le degré de civilisation auquel elles atteignent, leurs mœurs, leurs habitudes diffèrent beaucoup selon les espèces. Quelques-unes des plus industrieuses prennent à leur service d'autres insectes qui forment de véritables troupes ; d'autres récoltent du grain ou encore en font pousser pour leur propre usage ; d'autres enfin construisent de grandes champignonnières avec des feuilles pulvérisées. Lorsque les fourmis ne sont pas trop occupées, elles se livrent au jeu et s'adonnent volontiers à la paresse. Certaines espèces sont inactives ou n'ont d'énergie que pour la maraude et sont tombées si bas qu'elles ne peuvent pas se nourrir elles-mêmes ; elles meurent de faim si elles sont privées des services de leurs esclaves.

Comm. par A. DUMUID.

(*Animaux vivants.*)

La guerre chez les fourmis.

En général, les animaux ne se battent et ne se tuent que pour manger, il est rare de les voir organiser de véritables expéditions guerrières. Les fourmis font cependant exception ; elles se livrent de terribles combats, parfois même entre fourmis de la même espèce, soit pour se procurer des esclaves, soit pour anéantir des ennemis ou simplement des voisins encombrants.

Combat de fourmis fauves.

I. Les armées se rencontrèrent à moitié chemin de leur résidence respective. Leurs colonnes serrées s'étendaient du champ de bataille jusqu'à la fourmilière, sur une largeur de deux pieds ; une immense réserve soutenait aussi le corps de bataille. Dans celui-ci, des milliers de fourmis, montées sur les moindres saillies du sol, luttaient deux à deux, s'attaquant mutuellement à l'aide de leurs mâchoires. D'autres enlevaient des prisonniers, mais non sans de rudes combats, ceux-ci, prévoyant le sort cruel qui les menaçait aussitôt leur arrivée dans la fourmilière ennemie.

II. Le champ de bataille, qui se développait sur un espace de deux à trois pieds carrés, était jonché de cadavres et de blessés, couvert de venin et exhalant une odeur pénétrante. Ça et là, aussi, leurs combats particuliers s'engageaient encore ; la lutte commençait entre deux fourmis qui s'accrochaient par leurs mandibules en s'exhaussant sur leurs jambes. Bientôt elles se serreraient de si près qu'elles roulaient l'une sur l'autre dans la poussière. Le plus souvent alors les deux athlètes recevaient du secours et l'on voyait des chaînes de six à dix fourmis toutes cramponnées les unes aux autres et tirant en sens inverse les deux adversaires jusqu'à ce que l'un ou l'autre lâchât prise ou fût entraîné par une force supérieure.

(d'après HUBER).

Combat de fourmis des espèces noir cendré et fauve.

I. L'espèce noir cendré possédait deux édifices et l'espèce fauve en avait cinq petits du même genre très rapprochés l'un de l'autre et à douze pas de distance des premières. A la Pentecôte, vers dix heures du matin, chez les noir cendré, on put constater le branle-bas de combat.

Ces insectes s'approchèrent dans un ordre de bataille composé de leurs divers escadrons et marchant dans le plus grand ordre. Les fauves s'avançaient sur une colonne de front, formant une ligne de trois à quatre mètres de long, flanquée de différents corps, disposés en carrés et composés de vingt à soixante combattants. La seconde espèce, plus nombreuse, avait un front beaucoup plus étendu, quoi qu'elle eût deux ou trois lignes de combattants. Les noirs cendré laissèrent des détachements près de leurs collines pour les défendre contre une attaque imprévue. La grande ligne était flanquée, sur la droite, d'un corps compact de plusieurs centaines de combattants ; un corps semblable, de plus de mille, flanquait l'aile gauche. Les différents corps avançaient avec le plus grand ordre et sans changer leurs positions respectives.

II. Les deux corps latéraux ne prirent point part à l'action principale ; celui de l'aile droite fit une halte pour former une armée de réserve, tandis que le corps qui marchait en colonne à l'aile gauche, manœuvrant de manière à tourner l'armée ennemie, s'avança rapidement vers la fourmilière des fauves et la prit d'assaut. Les deux armées s'attaquèrent avec acharnement et combattirent longtemps sans rompre leurs lignes ; la lutte était des plus acharnées ! Les adversaires se mordant sans miséricorde, pattes et antennes pendaient arrachées. A la fin, le désordre se mit sur différents points et la bataille continua par groupes détachés.

Après un combat sanglant, qui se prolongea de trois à quatre heures, les fauves furent mises en fuite, abandonnant leurs deux fourmilières, et se réfugièrent sur d'autres points avec les débris de leur armée. (d'après HANHART).

Le vin du Valais.

C'est un noble vin que le vin du Valais. Ses vignes fleurissent au bas des côtes qui montent vers les glaciers le long du fleuve que grossissent les avalanches, autour des vieux châteaux dont les ruines racontent tant d'antiques batailles, sur le sol *engraissé* d'un sang *versé* à larges flots dans les luttes épiques. Leurs grappes vertes se sont *dorées* aux feux d'un soleil amoureux de la belle vallée, chaud comme le soleil de midi. Les mains joyeuses des montagnards, *descendus* pour la vendange, les ont *coupées* dans la gaieté de la récolte enfin certaine, dans l'insouciance des dangers *évités*, du gel tardif qui flétrit les jeunes pousses, de la grêle qu'apportent les nuages blancs *amassés* autour des pics prochains. Elles se sont tordues dans les pressoirs sous de fortes poussées. Leur jus a *fréillé* dans les vastes foudres sous l'action du ferment, puis il a *reposé* dans les bons tonneaux de mélèze, au fond des caves froides. Le voici maintenant clair comme la pure eau des sources, blond comme les seigles, ardent comme le soleil dont il aspirait les rayons, généreux comme le sang *répandu* dans les anciens combats. Le voici prêt à livrer son arôme subtil comme un chant joyeux.

Mûri par le travail des braves gens que hâlent les mêmes rayons, que rafraîchissent les mêmes pluies, c'est pour eux seuls qu'il a sa belle couleur du blé mûr, sa saveur et sa flamme : *transporté* loin de leurs montagnes, il perd son goût et son parfum comme s'il mourait de nostalgie. Ed. ROD.

Grammaire : Accord des participes passés.

RÉDACTION

La foire de Sion.

Il y a chaque année, le jour de la Saint-Léonard, une foire à Sion. A ce moment, les vendanges sont finies, pourtant il fait souvent encore beau et chaud, dans ce pays au climat sec, bien enfermé dans ses montagnes. On y vient de partout. On y vient pour vendre son vin et acheter des habits pour l'hiver. On y vient simplement aussi pour s'amuser et boire. C'est peut-être la foire la plus importante de l'année.

Sur la grande place carrée sont les vaches et le gros bétail ; autour, à l'ombre des platanes, se tient le marché aux cochons ; puis, de là, par toute la ville, le long des larges rues aux pavés inégaux, vont se succédant les échoppes, tandis qu'au-dessus des toits plats, deux hauts rochers pointus, tout dorés de soleil, découpent sur le ciel en nettes silhouettes les ruines de deux vieilles tours.

Partout un grouillement de monde, des mulets bâtés ou sellés, l'homme tenant la bride, la femme assise sur la bête. Par ci par là, un char à bancs, mais ils sont en très petit nombre, à cause des chemins trop raides et pierreux ; surtout des gens à pied, vieux et vieilles, hommes et femmes, garçons en veste noire, filles à fichu de couleurs ; tout cela allant pesamment, dans un trimbalement de gros souliers ferrés ; cela se déplaçant lentement en deux sens, avec de

grands remous devant chaque étalage, où l'on voit briller des rubans et balancer des chapeaux ; tout cela allant et venant, et s'engouffrant dans les cafés.

Ils ont des figures barrées de moustaches, ou bien embroussaillées de barbes, avec des cheveux collés sur le front. Ils vont les épaules rentrées, et balancent le menton en avant. Ils tiennent des bâtons noueux, Ils vont par deux ou trois, ils font des groupes au coin des rues. Et d'abord, posément, ils discutent leurs affaires, se comptent des écus dans le creux de la main et sont des tranquilles marchands. Seulement le vin s'en mêle bientôt. Les voix montent, les gros mots viennent. Il y en a qui crient parce qu'ils ont été volés; d'autres se vantent d'avoir volé; on ricane, on se bourre, on se prend au collet. Et les cafés de plus en plus sont pleins de monde, tandis que les rues lentement se vident parce que le soir approche.

Ainsi va le train de ces foires, dans la ville encerclée de montagnes, dont les unes, plus lointaines, sont bleues déjà dans l'éloignement, tandis que les autres tombent jusqu'à elle par grands ressauts de prés, de forêts et de vignes.

(*Nouvelles et morceaux.*)

C.-F. RAMUZ.

REMARQUES. — Après lecture du morceau, le maître reprendra chaque alinéa et en fera trouver les idées principales. Celles-ci formeront le plan du sujet à développer.

IDÉES PRINCIPALES. — 1. La foire de Sion est très fréquentée; on y vient de partout. — 2. Le bétail est sur la place. — 3. Description des gens qui viennent à la foire. — La foule : discussions, affaires, chicanes. — Le soir les rues se vident et la ville redevient calme.

Expliquer et faire copier les mots suivants :

L'échoppe, la silhouette, le grouillement, bâté, sellé, le trimbalement, l'étalage, s'engouffrer, embroussaillé, ricaner, encerclé, le ressaut.

Paul CHAPUIS.

ORTHOGRAPHE D'USAGE (suite).

Familles de mots.

I

Rangez les mots suivants par groupes de trois, d'après les radicaux latins et grecs :

Totus (total), *biblion* (livre), *fluere* (couler), *solus* (seul); *ager*, *agricola* (laboureur), *cantus* (chant), *neos* (nouveau), *micros* (petit), *orare* (parler), *pastor* (pâtre), *nasis* (nez), *aequus* (égal), *equus* (cheval), *necros* (mort), *arbor* (arbre) :

Équité, solipède, confluent, orateur, micromètre, équitation, cantique, agriculteur, naseau, pastoral, bible, totalisé, microscope, équestre, équivalent, soliste, pasteur, oralement, microbe, nasal, flux, bibliothèque, totaliser, arboriculture, équipage, nécropole, totalement, nasillard, affluer, solitude, cantate, cantilène, néophyte, arborer, oraison, pâturage, bibliophile, équilatéral, nécromancie, arboriste, néologisme, nécrologie.

Totus : totalité, totaliser, totalement.

Biblion : bible, bibliothèque, bibliophile.

Fluere : confluent, flux, affluer, etc.

II

D'après les nombres suivants qui sont en latin :

1 *unus* (*primum 1^{er}*; *solus*, seul), 2 *duo* (*bis*, deux fois), 3 *tres*, 4 *quatuor* (*quadri*, *quadru*), 5 *quinque* (*quinta*, 5^{me}), 6 *sex*, 7 *septem*, 8 *octo*, 9 *ninem*, 10 *decem*, 100 *centum*, dites :

1. Dix dérivés de *unus* ;

2. Comment on appelle : a) ce qui revient chaque année, tous les 2 ans, tous les 3 ans, tous les 4 ans, tous les 5 ans, tous les 6 ans, tous les 7 ans ;

b) un morceau de musique chanté par *une voix*, *2 voix*, *3 voix*, *4 voix*, *5 voix*, *6 voix*, *7 voix* ;

c) une quantité répétée *2 fois*, *3 fois*, *4 fois*, *5 fois*, *6 fois*, *7 fois*, *10 fois*, *100 fois* ;

d) Un homme âgé de *40 ans*, de *50 ans*, de *60 ans*, de *70 ans*, de *80 ans*, de *90 ans*, de *100 ans*.

3. Ce que signifient : a) les noms des mois : *septembre*, *octobre*, *novembre*, *décembre* ; et pourquoi ?

b) Les noms des jours de la semaine dans le calendrier républicain (la semaine avait dix jours) : *primidi*, *duodi*, *tridi*, *quartidi*, *quintidi*, *sextidi*, *septidi*, *octidi*, *nonidi*, *décadi*.

1. Unir, unième, uniforme, unicolore, unisier, unique, unilatéral, unisson, unité, unitaire.

2. a) Annuel, bisannuel (biennal), triennal, quatriennal, quinquennal, sexennal, septennal ;

b) *Soi*, *duo*, *trio*, *quatuor*, *quintette*, *sextuor*, *septuor* ;

c) Le double, le triple, le quadruple, le quintuple, le sextuple, le septuple, le décuple, le centuple ;

d) Quadragénaire, quinquagénaire, sexagénaire, septuagénaire, octogénaire, nonagénaire, centenaire (les trois derniers sont les plus employés).

3. a) Septembre signifie 7^{me} mois ; octobre, 8^{me} ; novembre, 9^{me} ; décembre, 10^{me}, parce qu'avant l'adoption du calendrier actuel, l'année commençait par le mois de mars ;

b) *Primidi* signifie 1^{er} jour ; *duodi*, 2^{me} jour ; *tridi*, 3^{me} jour, etc.

III

Les mots qui commencent par *com*, *il*, *im*, *dif* et *of* sont nombreux ; ils ont généralement *mm*, *ll*, *ff*, ce qui s'explique facilement par la composition même de ces mots. Exemples : *commission*, *illogique*, *immérité*, *difforme*, *offusquer*, etc.

Exceptions : a) *coma*, *comédie*, *comestible*, *comète*, *comices*, ~~comité~~, et leurs dérivés.

b) *Image*, *imiter*, et les dérivés.

c) *Ille*, *ilot*, *ilote*.

Aucune exception pour ceux qui commencent par *dif* et *of*.

Par contre, les mots qui commencent par *déf* et par *or* n'ont pas *ff* ni *rr*. Exemples : *déformer*, *orifice*, etc.

DICTÉE

N'écrivez rien qui soit *illisible*. On a observé plusieurs *comètes* en 1910. *Commuer* une peine, c'est là remplacer par une autre peine moindre. Une *orangerie* est une serre où l'on met les *orangers* pendant l'hiver. On appelle *difformité* tout *défaut* dans la forme ou dans les proportions. Il faut plaindre celui qui se nourrit *d'illusions*. Prendre *l'offensive*, c'est attaquer ; se tenir sur la *défensive*, c'est être prêt à se *défendre*. De nos jours, les *communications* entre les *différents* pays sont bien facilitées. Les esclaves des Spartiates s'appelaient *ilotes*. L'adjectif *feu* a le sens de *défunt*. L'âme est *immortelle*. Le singe, comme l'enfant, est *imitateur*. Il y a en Suisse beaucoup de monuments *commémoratifs*. Mirabeau était un grand *orateur*. La Grèce est entourée de nombreux *îlots*. La plante du tabac est *originnaire* de l'Amérique. Le style est *diffus* quand il est prolix et peu clair. Dieu seul est *immuable*. On appelle malade *imaginaire* celui qui se croit malade sans l'être. Molière est notre premier *comique*. Le pourceau est regardé comme un être *immonde*. Les *Commentaires* de César sont souvent cités par les historiens. Le laboratoire d'un pharmacien peut s'appeler *officine*.

REMARQUES. — a) Les adjectifs terminés par le suffixe *ile* prennent l'*e* final au masculin comme au féminin. Exemple : un objet *fragile*, une chose *fragile*.

Il faut excepter : *bissextil*, *civil*, *gentil*, *puéril*, *subtil*, *vil*, *viril*, *volatil*, qui n'ont pas d'*e* au masculin.

b) *Gentil* prend deux *ll* au féminin ;

c) Si *volatile* est employé comme substantif, il se termine par un *e* ;

d) *Tranquille* se termine par *ille* au masculin aussi bien qu'au féminin.

A. G.

CALCUL ORAL

1. Quel est le prix de revient d'un m^3 de maçonnerie, s'il faut :

1,25 m^3 de pierre à fr. 5 60	Fr. 7 —
1/4 m^3 de mortier à fr. 15 60	» 3 90
Main-d'œuvre fr. 6 50 ?	» 6 50
	Fr. 17 40

2. 1000 briques coûtent de fr. 56 à fr. 60. Que coûte 450 briques ?

(De fr. 25 20 à fr. 27).

3. Le millier de briques en porcelaine, 1^{re} qualité, coûte fr. 52 ; la 2^{me} qualité coûte 15 % de moins. Combien ? (fr. 52 — fr. 7 80 = fr. 44 20).

4. Un m^3 de béton contient 0,4 m^3 de chaux et 0,8 m^3 de gravier. Quelle est la proportion de chaque matière ? (Chaux 1/3 ; gravier 2/3).

5. Un sculpteur reçoit un bloc de marbre de forme cubique ayant 5 dm. d'arête, à fr. 70 le m^3 . Que doit-il payer ? (125 dm³ = 1/8 de fr. 70 = fr. 8 75.)

Que coûte le port de ce bloc à raison de fr. 30 le m^3 ? (fr. 3 75).

Quel est le prix de revient de ce bloc ?

(fr. 8 75 + fr. 3 75 = fr. 12 50.)

Ce sculpteur en polit la surface extérieure à raison de fr. 25 le m^2 . Que vaut son travail ? (1,50 m² = fr. 37 50).

Que vaut ainsi ce bloc poli ?

(fr. 12 50 + fr. 37 50 = fr. 50).

6. Un charpentier compte que 1 m³ de bois brut lui donne $\frac{1}{2}$ m³ à $\frac{2}{3}$ m³ de bois équarri. Combien de bois équarri obtient-il ainsi avec 31,86 m³ de bois brut ?

$$(\frac{1}{2} \text{ de } 31,86 \text{ m}^3 = 15,93 \text{ m}^3 \text{ à } \frac{2}{3} \text{ de } 31,86 \text{ m}^3 = 21,24 \text{ m}^3).$$

7. Pour vitrer un bâtiment neuf un entrepreneur compte 10 % de déchet. Combien doit-il se procurer de verre pour un bâtiment dont les fenêtres mesurent ensemble :

- a) 48 m² (52,80 m²). b) 105 m² (115,50 m²).
c) 62,5 m² (68,75 m²). d) 120,4 m² ? (132,44 m²).

8. Avec 7 1/2 kg. de coton, un tisserand fait 60 m. de toile de 1 m. de largeur :

- a) Combien ferait-il de toile de 80 cm de largeur ? (75 m.).
b) Combien de toile de 1 m. de largeur fait-il avec 1 kg. de coton ? (8 m.).
c) Combien de toile de 80 cm. de largeur ferait-il avec 1 kg. de coton ?
 (10 m.).

J. S. et E. B.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes d'examen 1907. — Classe primaire supérieure de Lausanne.

1. On a fait un alliage d'argent au titre de 0,826 avec de l'argent au titre de 0,742. Dans quelles proportions faut-il allier ces métaux pour obtenir 0,756 kg. d'argent au titre de 0,805 ? Quelle est la valeur de l'argent pur de ce lingot, si le gramme d'argent pur vaut Fr. 0,222 ? (Réponse : 567 et 189 g. — Fr. 135,10).

2. Sur un plan communal à l'échelle de 1/2000, une vigne mesure 6,75 cm. sur 4,8 cm. Cette vigne a été payée fr. 6000. Elle a donné 700 l. de vin par ha. ; les frais de culture et les impôts s'élèvent à fr. 160,56. Combien le propriétaire doit-il vendre l'hl. de son vin pour que sa vigne rapporte net les 3 3/4 % du prix d'achat ? (R. : fr. 42,50 l'hl.)

3. Un train de marchandises parcourt 21,8 km. par heure ; il part de Lausanne à 8 3/4 h. du matin et arrive à Concise à 11 h. 30 ; les arrêts ont été de 47 minutes. Un train ordinaire qui parcourt 34,7 km. à l'heure est parti de Lausanne à 1 h. 18 du soir. A quelle heure ce dernier arrivera-t-il à Concise en tenant compte de 13 minutes d'arrêts en route ? (R. : 2 h. 58 m.)

4. Quelle est la densité du liquide contenu dans un entonnoir de forme conique dont l'ouverture mesure 1,32 m. de circonférence et dont la profondeur est de 0,45 m. ? Le poids du liquide (l. et cl.) est de 20,582 kg. ($\pi = 3 \frac{1}{7}$). (R. : 0,990).

(Comm. par J. LAVANCHY, contrôleur des écoles.)

VARIÉTÉ

La prose de nos écoliers.

Quand je serai grand !

... Enfin je serai maître d'hôtel. J'aurai ascenseur et automobile pour le service des voyageurs. Et, dans la bonne saison, l'affluence des étrangers sera si grande dans ma maison, que je serai dans l'obligation de coucher dans la même chambre que ma femme, afin de ne pas perdre de place.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collèges Communaux

Morges. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître d'allemand et d'anglais.

Obligations légales.

Traitements initial : 3000 fr. Augmentations annuelles de 40 fr. pendant 5 ans. Maximum : 3200 fr.

Entrées en fonctions le 20 avril 1911.

Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique, 2me service, avant le 7 mars, à 6 heures du soir.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

Collège et Gymnase scientifiques

Examens d'admission

Ces examens auront lieu, pour la quatrième classe du Collège, le **mercredi 29 mars** à 7 h. du matin; pour les autres classes du Collège et pour le Gymnase, le jeudi 30 mars.

Inscriptions et renseignements au bureau de la direction jusqu'au 25 mars.

S. MAY.

Pension

Instituteur à Liestal (Bâle Campagne) recevrait en pension pour le printemps une jeune fille qui désirerait apprendre la langue allemande. Bonne école. Vie de famille. Piano. Bonnes références. Prix de pension modéré. S'adresser à M. **N. Tschopp**, instituteur, Liestal.

Langue allemande

Bonne famille, prendrait en pension **jeunes filles** désirant apprendre l'allemand. Très bonnes écoles. Piano. Vie de famille. Climat salubre recommandé. Chambre de bains. Prix fr. 70 par mois. Références à disposition.

S'adresser à M. **Gränacher-Bossert** Laufenbourg sur Rhin.

Mise au concours d'un Manuel de mathématiques élémentaires.

Sur la proposition de la commission des moyens d'enseignement des écoles secondaires de langue française du canton de Berne, qui a discuté de la question avec les maîtres de mathématiques des établissements précités et selon les conclusions sorties des ses délibérations, la Direction de l'instruction publique met au concours l'élaboration d'un **Manuel d'algèbre à l'usage des élèves**.

Les travaux seront envoyés, jusqu'au 20 février 1912, avec une devise et le nom de l'auteur sous pli cacheté, devise répétée sur le manuscrit avec la mention : « *Concours d'un Manuel d'algèbre* », au président de la commission, M. Marchand, directeur de l'école normale, à Porrentruy, qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Direction de l'instruction publique.

SALUT
CORDIAL
à MM. les Instituteurs de la
S. P. V.

10 0 | AU COMPTANT
0 | sans aucune majoration
0 | sur nos prix chiffres connus.

VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — **Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit !** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison
A. MAUCHAIN
Jules RAPPA successeur
GENÈVE

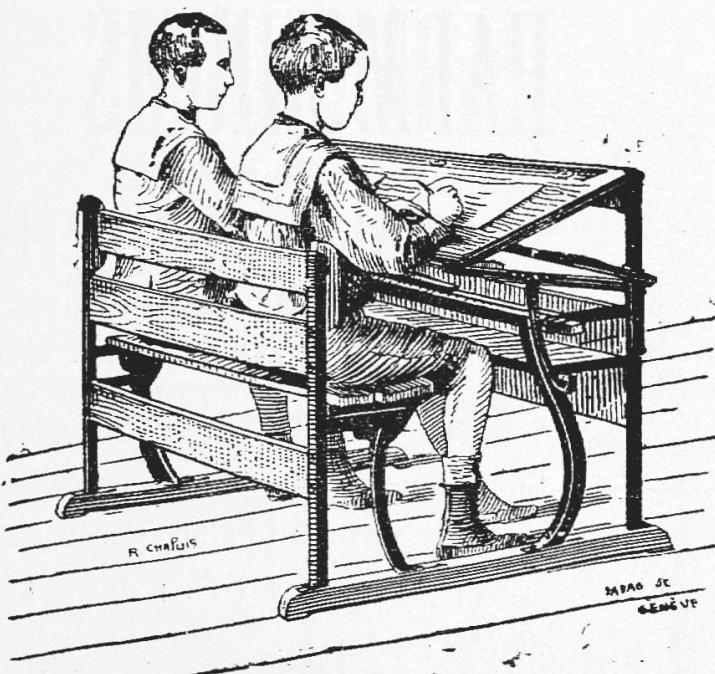
Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

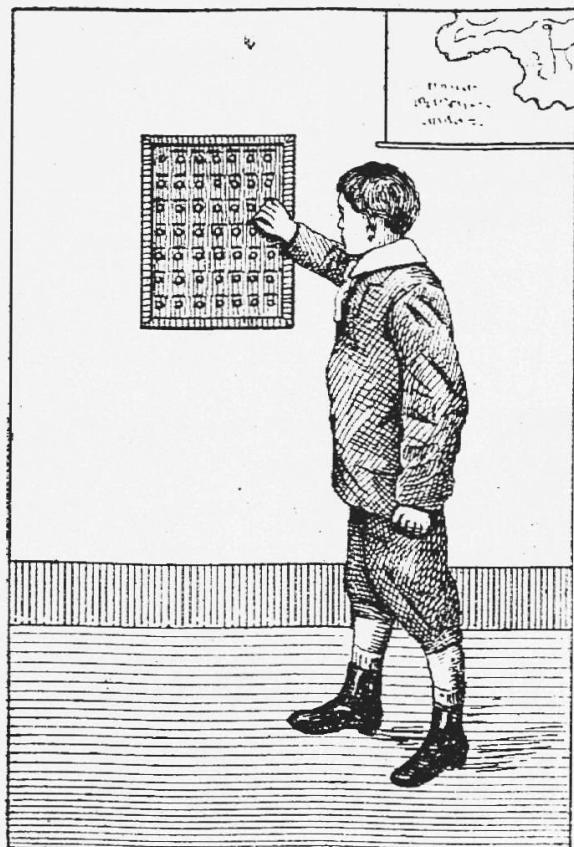
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

HARMONIUMS PORTATIFS

Modèle L'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

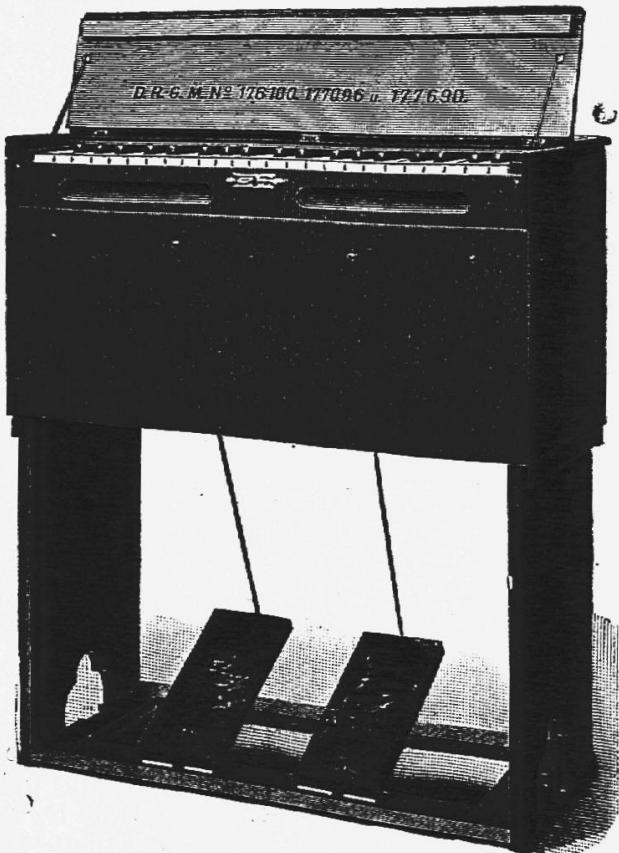
Un jeu de 8' et 3 $\frac{1}{2}$ octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'Orphéoniste est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez
FÖTISCH FRÈRES (S.A.)
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIZU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 8

LAUSANNE — 25 Février 1911.

L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR- ET -ECOLE - RELIGIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



AVIS DE LA GÉRANCE

Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser le montant de leur abonnement pour 1911, par fr. 5.— au compte de chèques postaux N° II 125, d'ici à fin février. Chacun devrait profiter de ce mode de paiement facile, commode et économique.

Le Gérant: C. PERRET.

COURS D'ÉCRITURE RONDE ET GOTHIQUE TROISIÈME ÉDITION

à l'usage des écoles, pour maîtres et élèves

— 20 feuilles détachées avec directions —

Méthode très facile à apprendre

MÉDAILLE D'ARGENT

PRIX: 1 FRANC

Chez **D. BOLLINGER - FREY, Bâle.**

Langue allemande

Bonne famille, prendrait en pension **jeunes filles** désirant apprendre l'allemand. Très bonnes écoles. Piano. Vie de famille. Climat salubre recommandé. Chambre de bains. Prix fr. 70 par mois. Références à disposition.

S'adresser à M. **Gränacher-Bossert** Laufenbourg sur Rhin.

ÉCOLES NORMALES

Examens d'admission.

- a) Pour la **IV^e classe des garçons**, les jeudi et vendredi 30 et 31 mars.
- b) Pour la **III^e classe des jeunes filles**, les vendredi 31 mars et samedi 1^{er} avril ;
- c) Pour les **cours spéciaux** (écoles enfantines et travaux à l'aiguille), les 20 et 21 avril.

Ces examens commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent les subir doivent s'annoncer au Directeur **avant le 18 mars prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront un acte d'origine);
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Conditions d'admission : Etre âgé de 16 ans au moins pour l'Ecole normale, 17 ans pour les cours spéciaux, révolus au 31 décembre, être exempt d'infirmités préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**.

Ce programme sera envoyé sur demande.
Lausanne, le 15 janvier 1911.

H 30362 L

La Direction.

Librairie Payot et Cie, Lausanne.

ÉCOLIERS et ÉCOLIÈRES

Demandez à vos parents

L'ALMANACH PESTALOZZI
1911

Vous trouverez dans ce livre une mine de renseignements précieux, une foule d'amusements et de jeux attrayants, un trésor de sagesse. Ce sera votre compagnon le plus cher pendant toute l'année.

Prix : 1 fr. 60

Une encyclopédie de poche pour la jeunesse.

ALMANACH PESTALOZZI 1911. Agenda de poche à l'usage de la jeunesse scolaire. In-16, de près de 300 pages.

400 illustrations en noir et couleurs

Elégamment relié en toile souple : 1 fr. 60

Des écoliers et des écolières nous écrivent : *L'Almanach Pestalozzi* est pour moi le cadeau que je préfère à tous ; c'est mon meilleur ami et conseiller ; il est tout simplement superbe.

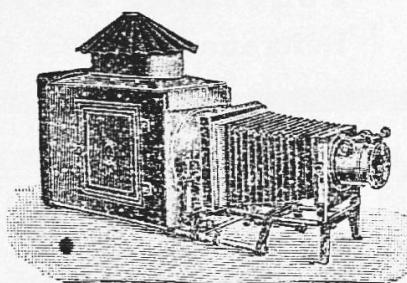
EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fourni gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

R. Spörri, Opticien
— Biel —

recommande son stock permanent



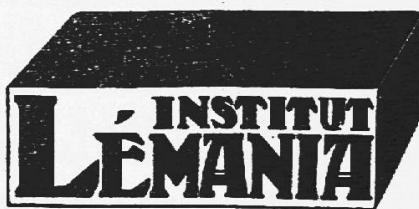
D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité : **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15 40 U



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Bacca**lauréats (scientifique et classique),
à la **Maturité fédérale**
et au **Polytechnicum fédéral**.

200 élèves en 2 ans, 95 % de succès

Erfahrener Schulmann

sprachenkundig, sucht

O H 2632

Privatschule oder Pensionat zu kaufen.

Offerten unter Chiffre **O H 2632** an **Orell Füssli Annonceen, Bern.**

INSTITUTEURS

H 6538 b

désirant apprendre l'allemand trouvent conditions avantageuses à
l'**Institut Steinkellner, Heidelberg, Baden.**

Références: **M. G. CHEVALLIER**, Instifuteur, **ORBE (Vaud).**

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. **LAUSANNE** — Rue Fleury, 7, **NEUCHATEL**
Téléphone Rue Colombière, **NYON.**

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :
Funèbres Lausanne.